



# Un hélicoptère sonde les falaises

**FRIBOURG** • *Un hélicoptère a survolé la Vieille-Ville pour examiner la stabilité des falaises et cartographier le site en trois dimensions. Le but: identifier les zones à risques et les sécuriser.*

**CHRISTINE WUILLEMIN**

Les falaises de molasse qui font le charme de Fribourg représentent aussi une menace pour ses habitants. Soumis à l'érosion, ces remparts naturels s'effritent, et parfois s'écroulent. En juin dernier, un pan de roche de 50 m<sup>3</sup> s'est détaché de la falaise surplombant le plateau de l'Oelberg. En 2013, un bloc de pierre s'est écrasé dans un jardin privé de la Planche-Supérieure.

Pour éviter d'autres accidents, la ville a mandaté un bureau de géologues chargé d'examiner la stabilité des falaises. Pour permettre ce diagnostic, un hélicoptère équipé d'un scanner laser a survolé, hier, la Vieille-Ville en vue de les cartographier.

## Un outil précieux

«Il n'existe actuellement aucun moyen de prévoir un éboulement. Et lorsque cela se produit, la ville est toujours dans une logique de réaction en sécurisant le site après coup», expose Fabien Noël, ingénieur de ville. «Grâce à cette étude géologique, nous pourrions anticiper les problèmes, mettre en place assez tôt des mesures de protection adéquates et prévenir les propriétaires concernés», poursuit-il.

Le relevé digital de la Vieille-Ville par hélicoptère constitue l'étape-clé de l'opération. Les données récoltées par le scanner embarqué permettront de modéliser les falaises et les fondations des bâtiments en trois dimensions.

Un outil précieux pour les géologues. «Les résultats mettront en lumière les terrains problématiques, sur lesquels nous effectuerons, par la suite, des examens plus poussés», explique Nina Backman, responsable du secteur dangers naturels du bureau Geotest, mandaté par la ville. Certaines zones sensibles, comme les Grandes Rames, Lorette et le Grabensaal ont fait l'objet d'une attention particulière lors de ces deux vols de cinquante minutes.

## Cinq cent mille points

C'est l'entreprise Flotron, spécialisée dans la cartographie aérienne de reliefs, qui orchestre ce quadrillage de la ville historique. «Nous avons effectué une vingtaine de missions de ce type l'année dernière en Suisse, mais c'est la première fois que nous menons un tel projet en zone urbaine. Nous sommes plutôt habitués à travailler en montagne», confie l'un des techniciens en effectuant les derniers réglages du système de mesure.

Fixé sur le flanc de l'engin volant et stabilisé par un autre membre de l'équipe Flo-



Equipé d'un scanner, l'hélicoptère a quadrillé hier la ville historique. CHARLY RAPPO

tron, solidement harnaché, le dispositif garantit un haut degré de précision. A 10 cm près. «Le scanner laser est capable de mesurer cinq cent mille points par seconde», précise le spécialiste.

Il a fallu attendre que certaines conditions soient réunies pour obtenir des résultats optimaux. «En plus d'une météo favorable, nous devons attendre que la glace fonde sur les falaises pour éviter un effet miroir. Mais il fallait aussi réaliser le relevé avant que la végétation pousse, ce qui aurait gêné le laser», explique Martin Kuhn, responsable du bureau fribourgeois Geotest.

Côté finances, le coût total de l'étude s'élève à 63 000 francs. Une dépense couverte par le montant alloué à la question des falaises dans le budget de la ville, selon Fabien Noël. Les géologues devraient livrer les résultats de leur étude dans le courant du mois de mai. I

## A QUI APPARTIENT LA FALAISE?

**En cas d'éboulement**, qui paie les dégâts? Qui est responsable d'une falaise? Cette question est délicate. Selon la jurisprudence en la matière, c'est le propriétaire du terrain menacé par la falaise qui est censé prendre à sa charge les mesures nécessaires pour se protéger. Sauf s'il est établi que le propriétaire du terrain surplombant la falaise a été négligent. Malgré ces préceptes, un tel accident suscite souvent des réactions émotionnelles des personnes concernées en raison des frais élevés qu'il peut engendrer. «Si les propriétaires

sont avertis des risques assez tôt, ils pourront prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser leur bien», avance Fabien Noël.

**Et l'ingénieur de ville** de se fendre d'un exemple: «Nous constatons régulièrement des fissures dans la falaise que surplombe la Grand-Rue. Pour prévenir les éboulements, nous devons connaître la profondeur des caves des bâtiments de ce quartier et l'épaisseur des murs entre ces caves et la falaise. Le scan aérien de la zone nous fournira ces informations.» CW

## EN BREF

### LE PS SE RÉJOIT DE LA FUSION AVEC AUTAFOND

**BELFAUX** Le PS Belfaux se félicite de l'acceptation par les citoyens de la fusion entre Belfaux et Autafond, indique-t-il dans un communiqué. Il déplore toutefois le fait que le syndicat de Belfaux, Jean-Bernard Schenewey, affirme «que le PS était opposé à ce projet». Selon la présidente du parti, Andréa Wassmer, c'est faux. Et de relever que sa formation a, durant le processus, simplement relevé le manque d'informations du Conseil communal de Belfaux à ce sujet et le fait que la représentation de la population d'Autafond (2 conseillers communaux pour 70 habitants) dans le futur Conseil communal était disproportionnée par rapport à celle de Belfaux (7 conseillers communaux pour plus de 3000 habitants). FM

## MÉMENTO

> **CONTECHANGES** Nancy Giovannini et son invité Gilbert, vous invitent à visiter le Rwanda par ses contes. LivrEchange, 15 h.

> **CYCLE DE CONFÉRENCES** publiques de la Chaire francophone, travail social et politiques sociales, sur le thème «Mémoire, (in-)oubli et responsabilité». Uni Miséricorde, Amphi A, tous les mercredis 17 h 15-19 h 15.

> **ATELIER CITOYEN** sur le thème «Maladies psychiques, vie affective, sexualité et désir d'enfant» avec Catherine Telley. AFAAP, rue Hans-Fries 5, 18-20 h.

> **LA DANSE, UNE MÉDITATION** avec Ursula Kiener. Centre Ste-Ursule, 19 h 30. Ins.: 026 347 14 00.

> **PRIÈRES** St-Hyacinthe: 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres. St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 8 h laudes, 18 h vêpres, 18 h 15 messe. St-Pierre (chap. St-Joseph): 8 h 30, 18 h 15 messes. Christ-Roi: (chap.): 8 h messe. Ingenbohl: 8 h 15 messe. Notre-Dame: 9 h messe. Providence: 17 h messe ou communion. Chapelle de l'Université: 12 h 10 messe. Centre Ste-Ursule: 12 h 15 messe.

# Les corporations forestières veulent unir leurs forces pour gérer les forêts publiques et privées

**SARINE** • *Cinq corporations forestières voudraient se réunir en une structure unique, pour mieux suivre le marché et utiliser plus efficacement et moins cher leurs forces et leur matériel.*

**ANTOINE RÜF**

La création des corporations forestières instaurée a été un succès, mais n'a pas réglé tous les problèmes de la forêt fribourgeoise, rattrapée par les difficultés économiques. Pour en améliorer l'exploitation, suivre le marché avec plus de souplesse, augmenter la production de bois de chauffage, rationaliser leur administration et mieux organiser la formation des apprentis, cinq corporations forestières comprenant la majeure partie du district de la Sarine veulent se réunir en une «unité de gestion forestière» unique de 4000 hectares, de Grolley au Muret.

**Le projet** Forêts Sarine a été présenté hier par les responsables des corporations concernées lors d'une conférence de presse à Belfaux. Il toucherait vingt-neuf communes, sans Fribourg et les communes du Gbloux.

Pour Frédéric Schneider, ingénieur forestier du premier arrondissement, la coordination accrue des acteurs de Forêts Sarine permettrait à la fois d'amé-

liorer le rendement et l'entretien des forêts du district, et de diminuer ses coûts d'exploitation, qui sont aujourd'hui largement supérieurs aux recettes.

**Dans l'organisation** prévue, la zone concernée serait divisée en trois régions, ayant chacune son pôle de compétence propre: les forêts de loisir et pédagogiques à Belfaux, le secteur bois-énergie à La Brillaz et la gestion des forêts privées et des forêts protectrices au Muret.

Le statut des collaborateurs des corporations (une grosse trentaine de personnes) serait reconduit, les travailleurs pouvant être mieux utilisés en fonction de leurs points forts. La structure laisserait leur place actuelle aux entreprises forestières privées, qui abattent aujourd'hui une part notable de la besogne.

Actuellement, l'excédent des charges d'exploitation se monte à 226 fr. par hectare. Forêts Sarine devrait permettre de ramener ce déficit à 126 fr. à l'horizon 2019, grâce à une meilleure gestion des ressources humaines, tech-

niques et forestières, tout en maintenant les équipes de proximité actuelles et en améliorant la qualité des forêts par une exploitation plus intensive, gage de leur pérennité à long terme.

Ces arguments devraient parler aux législatifs communaux, qui seront saisis ce printemps. Globalement, la réorganisation devrait leur permettre d'économiser près de 260 000 fr. par an. Les contacts pris avec les communes, qui ont apprécié le regroupement dans les corporations actuelles, montrent une bonne acceptation, selon ses promoteurs.

Les propriétaires privés, qui représentent 1400 hectares, seront aussi concernés dans un second temps par cette réorganisation.

**Les apprentis** seraient les grands bénéficiaires de cette réorganisation. Forêt Sarine prévoit de prendre en charge les bases de leur formation pratique dans une forêt de 200 hectares, le Bois-Cornard à Ecuwillens, pour leur inculquer les bases de l'emploi des outils et machines et du



Le regroupement des corporations forestières permettrait une utilisation plus efficace des forces à disposition. ALAIN WICHTA

métier dans de bonnes conditions de sécurité avant de les engager sur le terrain. I

**ROMONT**

## Une filiale Aldi pour Noël

**STÉPHANE SANCHEZ**

Les travaux ont déjà débuté et devraient s'achever en novembre 2015. Le principal locataire du futur Centre Commercial Romont: Aldi Suisse, qui ouvrira à la fin de l'année. Le discounter occupera une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup> et présentera son assortiment standard. Mais le centre dispose encore d'une surface de 466 m<sup>2</sup>, à disposition pour une ou deux enseignes supplémentaires, indiquait hier à «La Liberté» la société Avadis, propriétaire de la parcelle et investisseur de ce projet.

Le centre commercial, situé sur une parcelle de 6000 m<sup>2</sup> entre la route de l'Industrie et la rue Pierre-de-Savoie, sera accessible depuis cette dernière rue. Particularité: outre des places de parc de plain-pied, le bâtiment offrira entre 80 et 90 places à l'étage, au-dessus des surfaces commerciales. La réalisation de l'ouvrage a été confiée à l'entreprise générale Forol AG, basée à Gossau (SG). La construction avoisine 3,5 millions de francs selon le dossier mis à l'enquête en mai 2013 («LL» du 18 mai 2013).

**«Le Centre Commercial Romont** est le premier projet commercial du quartier à obtenir un permis de construire», se félicite Avadis, plus gros gestionnaire indépendant de fonds institutionnels de Suisse, avec 9 milliards d'actifs gérés et un parc estimé à 2,7 milliards de francs. «Ce projet permettra d'assurer un rendement attractif aux fonds confiés par les caisses de pension et à Aldi Suisse de se rapprocher de sa clientèle.»

Le discounter, qui compte à ce jour 175 filiales dans le pays et emploie 2450 collaborateurs, se réjouit quant à lui «de l'opportunité d'ouvrir une nouvelle filiale en Suisse romande, 10 ans après l'ouverture de son tout premier magasin sur sol helvétique». Aldi n'indique cependant pas le nombre d'emplois qui seront créés à Romont. I